

Mairie  
de  
**Le Langon**  
Vendée



# **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024**

Monsieur le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations le 2 juillet 2024

Document affiché en mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 3 juillet 2024.

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 Nantes cedex 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 13

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIME, Adjointe au Maire, par application de l'article L.2122-17 du CGCT.

**Date de convocation** : 18 juin 2024

**Présents** : AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard, AUGER Suzanne.

**Excusé** : BIENVENU Alain

**Absent** : JOLLY Nicolas

**Secrétaire de séance** : ROY Thierry

---

### **OBJET 2024-064 – ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2024 a été transmis via l'application « Pleiade » le 18 juin 2024 à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la commune de Le Langon.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2024.

Le Maire,  
Alain BIENVENU



Le Secrétaire  
Thierry ROY

